

11.11.2008

Communiqué de presse

Nouveau calendrier pour la révision des règlements applicables à la cotation

Le regroupement du négoce des actions à Zurich décidé par la SIX Swiss Exchange (http://www.six-group.com/media_fr.html) a également des conséquences sur la structure des règlements de cotation qui font actuellement l'objet d'une refonte complète. Ces travaux de révision sont pratiquement terminés. Au vu de la nouvelle situation, l'Instance d'admission de la SIX Swiss Exchange a décidé d'intégrer à la révision en cours les adaptations découlant du regroupement du négoce des actions à Zurich et de reporter l'entrée en vigueur des règlements entièrement révisés à la mi-2009.

L'une des modifications prévues entrera toutefois en vigueur de façon anticipée: l'obligation de publier une annonce de cotation dans le cadre de la cotation des emprunts et des instruments dérivés sera supprimée dès le 1^{er} janvier 2009.

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, Head Media Relations est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75
Fax: +41(0)58 854 27 10
E-mail: pressoffice@six-swiss-exchange.com

SIX Swiss Exchange

SIX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des bourses mondiales. Prestataire de services boursiers de premier ordre, SIX Swiss Exchange regroupe participants, émetteurs et investisseurs sur un marché des valeurs mobilières efficace et transparent. Elle convainc non seulement par sa large gamme de produits, mais aussi par son système intégré et entièrement automatique de négoce, clearing et règlement.
www.six-swiss-exchange.com

SIX Swiss Exchange est une entreprise de SIX Group. SIX Group offre au niveau international des services de premier ordre dans les domaines du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements.